



Directives de sélection pour les Championnats d'Europe ISMF 2022

1. Dispositions générales

La décision finale pour la sélection aux Championnats d'Europe revient au comité de sélection (Chef du département Sport de performance, Chef du sport de performance Swiss Ski Mountaineering CAS et entraîneurs nationaux). Swiss Ski Mountaineering CAS participe aux Championnats d'Europe uniquement avec les athlètes qui ont un niveau international, qui ont participé à au moins une Coupe du monde dans la saison actuelle et ayant signé un contrat d'athlète avec la fédération. Le quota du contingent de l'ISMF n'est pas nécessairement épuisé.

2. Critères de sélection

Les points suivants sont pris en considération pour la sélection :

- 1) Les performances pré-requises lors des compétitions de sélection.
La priorité revient aux rangs obtenus en tenant compte de la densité de performance (participants).
- 2) L'évaluation des entraîneurs nationaux (évaluation du potentiel de performance, de la courbe de forme, des compétences d'équipe et de l'approche professionnelle du sport de haut niveau de l'athlète).
- 3) Le meilleur résultat individuel ainsi que la moyenne de performance de toutes les courses de sélection et la courbe de performance.

Distribution des places de départ :

- Pour l'obtention d'une place de départ dans une discipline, les performances pré-requises doivent être atteintes dans cette discipline.
- Si plus d'athlètes satisfont aux performances pré-requises d'une discipline qu'il y a de places disponibles, une décision est prise sur la base de l'évaluation des entraîneurs nationaux.
- Pour les U20/U18 : Si moins d'athlètes satisfont aux performances pré-requises d'une discipline qu'il y a de places disponibles, des athlètes ayant obtenu une place de départ dans une autre discipline peuvent être engagés. La décision est prise sur la base de l'évaluation des entraîneurs nationaux. Celle-ci doit être en faveur de la délégation et des athlètes concerné(e)s.
- La composition du relais est déterminée sur place, selon l'évaluation des entraîneurs nationaux.
- Pour les athlètes avec un potentiel de médaille avéré, des exceptions peuvent être appliquées pour des raisons médicales.

3. Performances pré-requises

Les résultats suivants doivent être atteints dans les compétitions de sélection. Ils sont valables dans les trois disciplines Individual Race, Sprint Race et Vertical Race :

- Senior Men : 1x Top12 ou 2x Top20
- Senior Women : 1x Top8 ou 2x Top12
- U23 Men : 1x Top8 ou 2x Top12
- U23 Women : 1x Top3 ou 2x Top6
- U20 Men : 1x Top6 ou 2x Top10
- U20 Women : 1x Top6 ou 2x Top8
- U18 Men&Women: Selon évaluation des entraîneurs nationaux et des résultats en Coupe Suisse CAS

4. Compétitions de sélection

Senior Men&Women; U23 Men&Women; U20 Men&Women

- Individual Race :
 - ISMF World Cup – Ponte di Legno/ITA – 19.12.21
 - ISMF World Cup – Arinsal/AND – 15.01.22
 - ISMF World Cup – Morgins/SUI – 29.01.22
- Vertical Race :
 - ISMF World Cup – Ponte di Legno/ITA – 17.12.21
 - ISMF World Cup – Arinsal/AND – 16.01.22
- Sprint Race :
 - ISMF World Cup – Ponte di Legno/ITA – 16.12.21
 - ISMF World Cup – Morgins/ITA – 27.01.22
 - ISMF World Cup – Albosaggia/ITA – 03.02.22

En cas d'annulation de plusieurs courses dans le calendrier international, le comité de sélection a la possibilité de prendre en compte des courses nationales supplémentaires ou des courses de sélection internes.

Les athlètes hors équipe nationale peuvent se sélectionner lors des Championnats Suisses (Course individuelle, sprint ou verticale) pour une participation à une coupe du monde. Pour une sélection, la densité de performance et le classement en comparaison avec les athlètes de l'équipe nationale lors des Championnats suisses seront pris en compte. La saison doit être planifié avec l'objectif de se sélectionner pour les Championnats.

U18 Men&Women

- 08.01.22: Championnats Suisse CAS Vertical Race Montana
- 09.01.22: Championnats Suisse CAS Sprint Race Montana
- 22.01.22: Championnats Suisse CAS Individual Race Massongex

Les 3 courses doivent être courues pour être éligible à une sélection.

5. Sélections pour les championnats du monde longue distance (Tour du Rutor 31.03 – 02.04)

Swiss Ski Mountaineering sélectionnera au maximum 3 équipes masculines et 2 équipes féminines. Aucun athlète U23 n'est considéré. Tous les athlètes non sélectionnés peuvent participer dans des équipes privées dans la course populaire, mais ne seront pas supportées par le staff. Pour la sélection, les résultats des courses individuelles de la Coupe du Monde sont principalement pris en compte, ainsi que les fortes et faiblesses individuelles pour une composition optimale de l'équipe. Les sélections sont discutées plusieurs fois à l'avance avec les athlètes concernés au cours de la saison.

6. Date de sélection

Les sélections pour toutes les catégories seront communiquées le 5 mars 2022.

Les sélections pour le Championnats du monde longue distance seront communiquées le 21 mars 2022.

7. Santé

Si un athlète sélectionné présente des problèmes de santé, le chef du sport de performance Swiss Ski Mountaineering doit en être immédiatement et complètement informé. Un examen obligatoire peut être imposé à l'athlète par un médecin de la fédération. Le comité de sélection avec un médecin de la fédération décide de la participation ou de l'exclusion définitive de l'athlète.

Berne, le 11 novembre 2021

Malik Fatnassi

Chef du sport de performance Swiss Ski Mountaineering CAS